

**M. Grafftey:** Vous parlez comme si Mackenzie King était un chef d'État.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de Prince George-Peace River a la parole.

\* \* \*

#### L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

##### L'OPPOSITION EXTRA-PARLEMENTAIRE ET LE CAMBRIOLAGE À LA PRAXIS CORPORATION—LA POSSIBILITÉ D'ENQUÊTE

**M. F. Oberle (Prince George-Peace River):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. J'aimerais lui demander s'il a eu des entretiens avec le premier ministre la semaine dernière relativement aux événements extraordinaires qui ont permis de mettre au jour le scandale de l'opposition extra-parlementaire et le cambriolage à la Praxis Corporation de Toronto, en particulier ceux qui ont donné à penser à la Chambre que des inconnus avaient proféré des menaces contre la vie de certaines personnes. Le premier ministre a-t-il consulté le ministre et lui a-t-il demandé d'ordonner une enquête par le truchement de son ministère?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice):** Non, monsieur l'Orateur.

**M. Oberle:** J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Il va sans dire que je n'ai pas l'intention de révéler le nom des agents et des collaborateurs que connaît le solliciteur général, mais le ministre aurait dû accepter de révéler le nom des individus qui menacent l'existence et la sécurité de certaines personnes. Le ministre et ses services ont-ils l'intention d'intervenir dans cette situation assez critique?

**M. Basford:** Monsieur l'Orateur, le solliciteur général a fait savoir la semaine dernière qu'il avait saisi de l'affaire le procureur général de l'Ontario, responsable des infractions au droit pénal qui se produisent dans sa province.

\* \* \*

#### APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

##### LES RUMEURS DE MENACES DE MORT AU MINISTRE

**M. F. Oberle (Prince George-Peace River):** J'aimerais poser une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Elle s'adresse au ministre des Approvisionnement et Services. J'aimerais savoir si le ministre, comme moi, a été contacté par des personnes que je ne connais pas, et si on l'a menacé au cas où il divulguerait des renseignements concernant le scandale relatif à l'opposition extra-parlementaire?

#### Questions orales

**Une voix:** Si on ne pose pas de question, on n'obtient pas de réponse.

\* \* \*

#### L'INDUSTRIE

##### LA CHAUSSURE—LA DEMANDE DE RÉDUCTION DES IMPORTATIONS PRÉSENTÉE PAR LES FABRICANTS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Depuis 18 mois, au moins 21 fabricants canadiens de chaussures ont dû déposer leur bilan à cause des importations en provenance de pays où la main-d'œuvre est bon marché, comme l'Afrique, l'Asie et l'Europe de l'Est. Le ministre a-t-il l'intention d'accéder à la demande de l'Association canadienne des fabricants de chaussures, qui souhaite que les importations de chaussures étrangères soient limitées à 40 p. 100 de la consommation intérieure, et non plus à 55 p. 100. Nous suivrons ainsi l'exemple des États-Unis et de la Communauté économique européenne, qui ont pris des mesures pour garantir aux producteurs nationaux une tranche suffisante du marché intérieur.

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur le président, il y a quelques mois j'ai eu des rencontres avec les membres de cette association, lesquels ont, comme moi, admis que la meilleure façon de procéder était de demander au tribunal antidumping de faire une étude dans les plus brefs délais. Le Tribunal a alors reçu un mandat de six mois. Je vais donc faire transmettre un message cette semaine à l'effet que j'aimerais recevoir dans les plus brefs délais un rapport intérimaire, de façon à pouvoir agir, s'il y a lieu, après les constatations qui auraient pu être faites jusqu'à maintenant.

[Traduction]

**M. Hees:** Une question supplémentaire. Le tribunal antidumping a manifestement remis son rapport provisoire, dont le ministre ne semble pas avoir pris connaissance, où il ne recommande pas une telle mesure et déclare que l'Association canadienne des fabricants de chaussures exhorte le gouvernement à faire quelque chose pour empêcher les fabricants de chaussures d'être acculés rapidement à la faillite. Dans ces conditions, le ministre va-t-il intervenir?

[Français]

**M. Chrétien:** Monsieur le président, lorsque nous aurons reçu ce rapport, nous prendrons les décisions qui s'imposent. Évidemment, il faut suivre les lois normales dans ce domaine, et nous n'avons pas en vertu de la loi la même flexibilité que nous avons dans le domaine du textile, où nous avons pu montrer au cours du mois de novembre dernier que nous étions capables d'agir rapidement.